



RAPPORT : ATELIER DE LANCEMENT ET DE VALIDATION DU PROGRAMME

**DROITS DE PROPRIETE ET DEVELOPPEMENT DU DIAMANT ARTISANAL
(DPPDA)**

21-22 février 2008



Préparé par ARD, Inc. à titre de Contrat No. EPP-I-00-06-00008-00, Task Order 2, pour l'USAID

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	III
1.0 CONTEXTE DE L'ATELIER.....	1
2.0 JOUR 2 : DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	3
2.1 Mise en route de l'atelier	3
2.1.1 Cérémonie d'ouverture.....	3
2.1.2 Présentation des participants/facilitateurs	3
2.1.3 Recueil des attentes de l'atelier	3
2.1.4 Présentation des objectifs/agenda	4
2.1.5 Présentation des normes et approches de travail	4
2.2 Analyse de la situation actuelle	4
2.2.1 Travaux de groupes	4
2.2.2 Restitution des sous groupes	5
2.3 Présentation du DPDDA.....	6
2.3.1 Discussion ciblée sur le DPDDA	7
2.3.2 Présentation des activités proposées pour atteindre les résultats attendus du DPDDA	8
2.3.3 Travaux de groupes sur l'analyse des activités du DPDDA.....	8
2.3.4 Consolidation des grappes d'activités	13
3.0 JOUR 2 : DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	19
3.1 Présentation et discussion du partenariat, calendrier, structures d'opération.....	19
3.2 Clôture.....	20

Annexes

1. Agenda de l'atelier
2. Objectifs
3. Discours d'ouverture
4. Discours de clôture
5. Liste et contacts des participants

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AREDOR	Association pour la Recherche et l'Exploitation du Diamant et de l'Or
BNE	Bureau National d'Expertise
CNTG	Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée
CONADOG	Coordination Nationale des Diamantaires et Orpailleurs de Guinée
CRD	Communauté Rurale de Développement
DEA	Division d'Exploitation Artisanale
DNAT	Direction Nationale de l'Administration du Territoire
DND	Direction Nationale de la Décentralisation
DPDDA	Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal projet pilote – (PRADD in English)
GNF	Franc Guinéen
ITIE	Initiative de Transparence des Industries Extractives
MAEEEF	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement, des Eaux et Forêts
MATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MIS	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
MMG	Ministère des Mines et de la Géologie
ONG	Organisation Non Gouvernementale
SEA	Section Exploitation Artisanale
SEEA	Service d'Encadrement de l'Exploitation Artisanale du Diamant et autres Gemmes
SIG	Système d'information géographique
USAID	<i>United States Agency for International Development</i>

1.0 CONTEXTE DE L'ATELIER

Le projet « Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal (DPDDA) » mis en œuvre par ARD, Inc., contractant de l'USAID, est un élément de l'appui apporté par le Gouvernement des Etats-Unis, à travers le Département d'Etat, au Processus de Kimberley. Le projet du DPDDA a pour but principal de créer, pour les diamants alluvionnaires, un système de contrôle et d'accès (c'est-à-dire de droits de propriété) sur les diamants artisanaux – cela de la mine à l'exportation – clairement défini, largement reconnu, socialement acceptable et fonctionnel de manière fiable. Le but de renforcement des droits de propriété comprend deux objectifs majeurs:

- 1) amener un grand pourcentage des diamants artisanaux dans la chaîne contrôlée, et
- 2) accroître les revenus.

La Guinée fait partie des pays producteurs de diamants artisanaux proposés par le Gouvernement des Etats-Unis pour bénéficier de l'appui du projet DPDDA. En novembre 2007, une mission préparatoire de l'ARD s'est rendue à Conakry et à Banankoro pour prendre contact avec des représentants du Gouvernement guinéen et d'autres acteurs concernés afin de confirmer la pertinence du projet, valider les résultats à atteindre, et échanger avec eux sur l'évolution du secteur artisanal et les défis et opportunités actuels. Sur la base de ces consultations, ARD a préparé un document de projet provisoire qui a) définit et décrit les activités concrètes à entreprendre par le projet pour atteindre les résultats visés; b) identifie les ressources requises; et c) propose un calendrier d'exécution. Dans un souci de raffinement et d'appropriation des approches et des activités préconisées par les principaux acteurs concernés, l'ARD et la Direction des Mines ont organisé, le 21-22 février 2008, un atelier de lancement et de validation du DPDDA. L'atelier a regroupé des représentants de l'ensemble des acteurs concernés par le projet, notamment l'Etat (Ministère des Mines et de la Géologie, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Ministère de l'Agriculture), les élus locaux (CRD), la société civile (ONG, média, syndicats), et le secteur privé (producteurs et acheteurs de diamants).

Il a permis aux participants de mieux connaître le projet (objectifs, résultats attendus, activités, méthodologie et stratégie d'intervention, zone d'intervention, etc.), et d'affiner les activités proposées afin d'atteindre les résultats visés.

A travers l'atelier de validation du document de conception provisoire du projet, et sur la base d'un protocole d'accord qui sera signé entre l'USAID et le Ministère des Mines et de la Géologie (MMG), le projet DPDDA est lancé pour une durée de deux ans.

2.0 JOUR 2 : DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier de lancement et de validation du projet Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal a démarré le jeudi 21 février 2008 à la Direction des Mines et de la Géologie. Très tôt le matin, les participants ont afflué dans la salle attendant les officiels qui devraient procéder à l'ouverture officielle.

2.1 Mise en route de l'atelier

2.1.1 Cérémonie d'ouverture

Le Conseiller principal du Ministère des Mines a présidé la cérémonie d'ouverture qui a vu le représentant de l'Ambassadeur des Etats-Unis prendre la parole pour situer le contexte de l'atelier dans un processus assez important de l'appui du gouvernement des Etats-Unis à celui de la Guinée (voir Annexe 3).

2.1.2 Présentation des participants/facilitateurs

Il revenait au facilitateur de se présenter tout d'abord avant de donner aux participants le soin de le faire. Les présentations ont permis de constater la présence des acteurs d'horizons divers (Gouvernement, élus locaux, secteur privé, ONG, syndicat, média, projet) tous concernés par le secteur du diamant artisanal en Guinée (voir Annexe 5).

2.1.3 Recueil des attentes de l'atelier

Avant de rentrer dans les travaux proprement dit de l'atelier, les attentes des participants ont été recueillies, discutées et validées :

ATTENTES DES PARTICIPANTS A L'ATELIER

1. Quelles seront les innovations pour faire accepter les droits de propriété par les acteurs de terrain?
2. Quelles sont les études et enquêtes déjà disponibles sur le projet et le site?
3. Y a-t-il compensation pour ceux qui seront touchés dans le cadre du projet?
4. Quelle est la traçabilité du diamant de la production jusqu'à l'exportation?
5. Comment le projet tiendra-t-il compte de tout ce qui est en marche, comme projet (initiative intégration)?
6. Connaître les relations entre le projet et les sociétés existantes (d'exploitation)
7. Savoir s'il y a une prise en compte des femmes et des jeunes;
8. Comment assurer un contrôle du carreau mine?
9. Connaître les mécanismes pour le développement des communautés et quel impact aura ce projet sur eux et sur la zone;
10. Connaître les limites du projet;
11. La prévision de l'implication des ONG;
12. La prise en compte des aspects environnementaux et sociaux;

Une discussion a permis de clarifier les attentes formulées en présentant également les objectifs et l'agenda qui auront contribué à rassurer les participants sur les véritables enjeux de l'atelier de lancement et de validation du DPDDA.

PRINCIPES ET APPROCHES DE L'ATELIER

1. Chaque participant doit s'exprimer librement et participer activement dans les ateliers en sous groupes ;
2. Il faudra pendant tout l'atelier diversifier les intervenants à tout moment ;
3. Faire un effort de concision et de précision dans les interventions ;
4. Mettre le focus sur les activités de l'atelier ;
5. Progresser ensemble dans un cadre consensuel ;
6. Laisser s'exprimer l'expertise locale et les acteurs à la base ;
7. Eviter le monopole de la parole et les va-et-vient dans la salle;
8. Eteindre les téléphones portables pendant les sessions.

2.1.4 Présentation des objectifs/agenda

Les objectifs de l'atelier ont été déclinés ainsi que l'agenda (Annexes 1 et 2).

2.1.5 Présentation des normes et approches de travail

Pour mieux gérer un atelier participatif, il est indiqué de s'entendre avec les participants sur les normes, principes et les fondamentaux de l'approche participative. Ainsi, les principes et approches suivants ont été partagés et adoptés :

Les démarches et processus données par le facilitateur ont à chaque fois pour rôle de garantir le respect des principes et de l'approche de l'atelier.

2.2 Analyse de la situation actuelle

2.2.1 Travaux de groupes

L'atelier a démarré par une analyse par les participants de la situation actuelle du développement du diamant artisanal en Guinée. Cette analyse avait pour but de faire une photographie instantanée de la situation par les différents acteurs et les parties prenantes présents à l'atelier. L'analyse a été organisée autour des 4 questions ci-après :

1. Quelles sont les *réalisations récentes* dans les trois dernières années dans le développement du diamant artisanal en Guinée?
2. Quels sont les *changements majeurs* intervenus depuis trois ans?
3. Quels sont les *obstacles et difficultés* rencontrés?
4. Quels sont les *opportunités et les avantages* que l'on peut tirer dans le développement du diamant artisanal?

Les participants ont répondu en pensant aux domaines institutionnel, organisationnel, technique, social et économique:

Les participants répartis en cinq sous groupes avaient pour termes de référence :

1. Répondre individuellement aux questions (3 réponses/question)
2. Organiser un 1er tour de table ; chacun donne sa première réponse
3. Organiser un 2ème tour de table ; chacun donne ses réponses restantes
4. Discuter les idées de réponses en essayant d'être plus précis et plus clair
5. Choisir 3 à 4 idées de réponses pour chaque question
6. Reporter les idées retenues sur une feuille padex en vue d'une restitution lisible
7. Choisir un rapporteur du groupe.

2.2.2 Restitution des sous groupes

Les réponses ont été apportées par les différents participants après consensus au sein des sous groupes, et notées sur une feuille « padex ». En plénière, les rapporteurs des sous groupes ont eu à présenter le contenu des padex. Pour faciliter la lecture, les réponses des différentes sous groupes sont regroupées ci-dessous.

1. Réalisations récentes

- Adoption et mise en œuvre des mesures relatives au Processus de Kimberley depuis mai 2000 (3 réponses).
- L'accroissement de la production (3 réponses):
 - 2007 - - - 1.018723 carats;
 - 2006 - - - 479 842 carats;
 - 2005 - - - 518 522 carats.
- La baisse de l'exploitation clandestine ;
- Le permis d'exploitation et le renouvellement de la rétrocession des zones marginales par AREDOR ;
- La mise à disposition de nouvelles zones d'exploitation ;
- La rétrocession d'une zone de l'exploitation artisanale en faveur des exploitants artisanaux (2 réponses).
- La représentation de la CONADOG dans les prises de décisions ;
- Assainissement du cadastre et des permis artisanaux.

2. Changements majeurs

- L'amélioration des statistiques sur la production des diamants artisanaux ;
- La transparence commence ;
- L'accroissement du nombre d'exploitations et d'exploitants ;
- La mécanisation des exploitations s'intensifient (2 réponses);
- L'augmentation de la production du diamant (2 réponses) ;
- L'augmentation de la productivité ;
- L'augmentation du nombre de parcelles exploitées.
- La représentation du PK par le BNE ;
- L'apport considérable du BNE pour la traçabilité du diamant ;
- L'exploitation à petite échelle (amélioration des équipements de travail).

- L'octroi des cartes d'orpailages.

3. Obstacles et difficultés

- La cartographie géologique des zones d'exploitation est incomplète ;
- Le manque d'information sur les réserves ;
- La réticence de certains groupes d'intérêt ;
- La faiblesse des capacités des artisans ;
- Le manque de moyens matériels et financiers ;
- L'absence d'institutions financières dans la zone ;
- Les interférences des autorités (sécurité, justice) (*trois réponses*).
- Les interférences intempestives des services de sécurité et des autorités locales ;
- Le manque de zones appropriées pour les exploitants artisanaux ;
- Le manque d'encadrement des exploitants dans les zones d'exploitation (*deux réponses*).
- Les difficultés d'encadrement et de contrôle de toute la production ;
- Le faible niveau de restauration des sites ;
- La non maîtrise de l'impact environnemental.

4. Opportunités et avantages

- L'impulsion du développement local ;
- L'augmentation de la production du diamant et des revenus ;
- L'amélioration du niveau de vie des populations ;
- La création d'emplois ;
- L'augmentation des recettes pour le trésor public ;
- La création de richesses pour les opérateurs économiques ;
- La nature du secteur diamantifère.
- L'existence d'une volonté politique ;
- L'existence d'un climat de paix et de stabilité ;
- L'augmentation des capitaux.
- La génération de revenus ;
- Une meilleure redistribution des revenus ;
- La promotion du développement durable.

A la suite des présentations les participants ont mis le focus sur les parties essentielles qui ont marquées le développement du diamant artisanal dans les trois dernières années à travers une discussion ciblée.

2.3 Présentation du DPDDA

Dr. Kent Elbow, Spécialiste dans la Gestion de Ressources Naturelles, et Conseiller Technique Principal de l'ARD, a présenté le projet DPDDA à l'atelier par l'intermédiaire d'une série de diapositives. Dans la première partie de sa présentation, Dr. Elbow a rappelé le Processus Kimberley

pour situer le contexte du DPDDA. Il a noté les principaux objectifs du projet qui sont : 1) Renforcer la transparence de la production et la commercialisation des diamants, et 2) Accroître le pourcentage des bénéficiaires issus de l'exploitation artisanale de diamants qui reste au niveau local. Dr. Elbow s'est attardé sur l'hypothèse clé du DPDDA, à savoir que le renforcement des droits de propriété permettra d'atteindre les objectifs visés. Le premier objectif sera atteint à travers l'accès renforcé à l'information qui accompagnera la clarification, le renforcement et la formalisation des droits de propriété. Le deuxième objectif sera atteint à travers le renforcement des capacités des populations locales à revendiquer – et à transformer en revenus – les droits locaux de propriété qui seront devenus plus fiables.

Dr. Elbow a rappelé aux participants que le DPDDA est un projet pilote qui développera un modèle dans 2 à 3 sites pilotes autour de Banankoro, et aura 24 mois pour confirmer l'hypothèse du projet. Suite à ces 24 mois, le modèle réussi pourra s'étendre pour comprendre d'autres sites en Guinée et dans d'autres pays africains.

Après avoir souligné, par souci de transparence et de compréhension, que le DPDDA est un projet d'appui institutionnel, *et non pas un projet d'appui à la production diamantifère*, Dr. Elbow a passé en revue les cinq résultats attendus du DPDDA :

1. Un système fiable d'information sur la production et la commercialisation des diamants existe sur les sites pilotes ;
2. Un mécanisme d'identification et de reconnaissance des détenteurs des droits de propriété a été mis en place dans les zones ciblées ;
3. Les bénéficiaires de l'exploitation artisanale des diamants ont servi d'avantage au développement local ;
4. Les mesures de réduction des impacts environnementaux négatifs dans les zones pilotes ont été élaborées ;
5. Un programme local de sensibilisation du public et de responsabilisation est opérationnel.

La deuxième partie de la présentation de Dr. Elbow a répondu à une question fondamentale : « Pourquoi cibler un renforcement des droits de propriété? » Rappelant aux participants la façon dont les droits de propriété (défini comme « l'accès à et le contrôle sur une ressource ») sont souvent partagés entre plusieurs acteurs, et la coexistence de systèmes statutaire et coutumier, Dr. Elbow a situé l'approche du DPDDA dans la recherche d'une formalisation des droits légitimes (reconnus, compris, et respectés par tous les acteurs). Cette formalisation devra augmenter le niveau de sécurité foncière, encourager l'investissement, assurer la transparence, fournir l'information sur la production, et réduire les conflits.

2.3.1 Discussion ciblée sur le DPDDA

A la suite de la présentation, le facilitateur a animé une discussion ciblée sur le DPDDA et qui s'articulait autour des questions ci-après :

1. Qu'avez-vous retenu du DPDDA ?
2. Que signifie le sigle DPDDA ?
3. Qu'est-ce que c'est que les droits de propriété ?
4. Que pensez-vous du renforcement des droits de propriété ?
5. Qu'est-ce que le projet va apporter dans le développement du diamant artisanal ?
6. Comment pensez-vous rendre pérenne (durable) les résultats du projet pilote ?

Ce fut une bonne occasion de débattre et de clarifier les concepts, les attentes, les préoccupations mais surtout de dire et de comprendre ce qu'est le DPDDA et c'est qu'il n'est pas du tout.

2.3.2 Présentation des activités proposées pour atteindre les résultats attendus du DPDDA

Le travail essentiel à mener par les participants à l'atelier était l'examen, le raffinement, et la validation des activités proposées dans le document provisoire du DPDDA pour atteindre les cinq résultats attendus du projet. Pour permettre aux participants de s'imprégner de l'ensemble des activités développées, elles ont été présentées aux participants, résultat par résultat, à travers une série de diapositives.

2.3.3 Travaux de groupes sur l'analyse des activités du DPDDA

Les participants, organisés en sous groupes, ont examiné dans une première phase les trois questions suivantes :

- Quelles sont les *conditions préalables* à la réalisation des activités qui concourent à l'atteinte des résultats du DPDDA?
- Quelles sont les *conditions de réalisation* des activités qui concourent à l'atteinte des résultats du DPDDA?
- Quelles sont les *conditions de gestion durable* (pérennisation) des résultats du DPDDA?

Il s'agissait après discussion de répondre sur les fiches de couleur correspondante à chacune des questions soulevées par le facilitateur.

Résultats des travaux des groupes :

Quelles sont les *CONDITIONS PREALABLES* à la réalisation des activités qui concourent à l'atteinte des résultats du DPDDA?

Résultat 1 : Un système fiable d'information sur la production et la commercialisation des diamants existe sur les sites pilotes

- Procéder à une analyse politique de la réglementation en vigueur ;
- Réviser le code minier et des textes d'appréciation sur l'artisanat minier ;
- Faire un rapport succinct sur les lacunes pratiques et le système de collecte ;
- Mettre en place un comité de collecte et d'analyse des informations relatives à la réglementation ;
- Rassembler tous les textes concernant l'exploitation artisanale du diamant ;
- Faire une révision des textes législatifs et règlementaires et les actualiser ;
- Recueillir toutes les informations orales et écrites sur la législation actuelle de la production et de la commercialisation du diamant artisanal ;
- Impliquer toutes les parties prenantes concernées dans le système de collecte des informations ;
- Impliquer les autorités locales et les populations bénéficiaires du projet ;
- Sélectionner de manière appropriée des intervenants à tous les stades de mise en œuvre du projet ;
- Informer et sensibiliser les acteurs sur le processus de mise en œuvre du projet ;
- Procéder à un choix approprié des sites d'implantation du projet pilote.

Résultat 2 : Un mécanisme d'identification et de reconnaissance des détenteurs des droits de propriété a été mis en place dans les zones ciblées

- Procéder à une enquête exhaustive sur les droits coutumiers ;
- Penser à certaines tâches transversales qui sont des préalables au projet ;
- Collecter la documentation sur les droits de propriétés en Guinée ;
- Faire l'inventaire des politiques et règlements ;
- Analyser et examiner les politiques et la législation en vigueur dans le régime foncier et les droits de propriété ;
- Organiser un atelier sur les droits de propriété en Guinée ;
- Analyser la pertinence des politiques législatives à l'échelon local ;
- Améliorer la transparence des systèmes de droits de propriété à l'échelon local ;
- Organiser un atelier en l'adaptant aux réalités de Banankoro ;
- Recueillir toutes les informations sur le droit coutumier et statutaire.

Résultat 3 : Les bénéficiaires de l'exploitation artisanale des diamants ont servi d'avantage au développement local

- S'enquérir des règles de répartition des taxes et redevances entre les différents bénéficiaires ;
- Collecter et analyser les infos notamment sur la législation et les différents barèmes ;
- Présenter les résultats à la CRD et aux autres acteurs ;
- Penser aux préalables notamment, connaître la réglementation en matière de fiscalité sur le diamant artisanal ;
- Identifier les structures de collectes ;
- Mettre en place une structure de suivi et de contrôle de la production et de la commercialisation du Diamant artisanal au niveau local ;
- Faire une enquête sur la perception de l'exploitation du diamant ;
- Analyser la disponibilité des moyens nécessaires à la pérennisation des activités après la phase pilote (moyen matériel, financiers et humaines).

Résultat 4 : Les mesures de réduction des impacts environnementaux négatifs dans les zones pilotes ont été élaborées

- Intégrer les cartes environnementales dans la base des données du SIG sur les droits de propriétés, la production et la commercialisation avec des images satellite et les coordonnées géographiques ;
- Structurer la participation des communautés à la gestion environnementale ;
- Impliquer les autorités administratives dans le processus de la sensibilisation et la mobilisation des populations riveraines ;
- Responsabiliser les élus locaux ;
- S'assurer de la disponibilité des moyens et leur utilisation efficiente ;
- Renforcer les capacités et motivation des acteurs ;

- Harmoniser les différentes lois impliquées (Code minier, Code forestier, Code environnemental) ;
- Participer effectivement aux rencontres avec les populations riveraines et faire aux problèmes environnementaux ;
- Avoir une connaissance parfaite des mesures de restaurations après exploitation ;
- Déterminer l'état initial des sites à exploiter (base zéro) ;
- Elaborer des études d'impact sur l'environnement ;
- Prise de contact avec les médias et les ONG.

Quelles sont les **CONDITIONS DE REALISATION** des activités qui concourent à l'atteinte des résultats du DPDDA?

Résultat 1 : Un système fiable d'information sur la production et la commercialisation des diamants existe sur les sites pilotes

- Procéder à l'adaptation et à l'harmonisation avec d'autres réglementations ;
- Parachever l'analyse des écarts ;
- Penser à réaliser certaines activités transversales préalables qui sont des conditions nécessaires pour la réalisation de ce résultat ;
- Reformuler le point 1 comme suit : Analyse de la législation, des politiques et stratégies de développement dans les zones de production des diamants alluvionnaires ;
- Adapter les résultats de l'atelier aux réalités de Banankoro ;
- Evaluer de manière participative les pratiques locales ;
- Faire la sensibilisation des acteurs ;
- Veiller à l'existence d'un climat de paix ;
- Veiller à la motivation des acteurs concernés ;
- Concevoir un système de surveillance, de production et de commercialisation.

Résultat 2 : Un mécanisme d'identification et de reconnaissance des détenteurs des droits de propriété a été mis en place dans les zones ciblées

- Formuler les différentes transactions liées au droit de propriété ;
- Créer une base de données sur les droits de propriété au niveau local ainsi que la production
- Acquérir des images satellites sur la production du diamant alluvionnaire ;
- Recenser les droits de propriété et les détenteurs de droits au niveau des communautés en tenant compte des règles formels et informels ;
- Evaluer de manière participative les droits de propriété sur le site pilote (aspects formels et informels)
- Acquérir l'ensemble des données géo spatiales (géophysique, photos aériennes, image satellites)
- Penser au règlement des conflits ;
- Valider les bases de données par les acteurs.

Résultat 3 : Les bénéficiaires de l'exploitation artisanale des diamants ont servi d'avantage au développement local

- Organiser un forum sur l'apport de l'artisanat dans le développement local ;
- Elaborer un plan d'action pour développement local ;
- Analyser le recouvrement et l'utilisation des recettes en tenant compte des dispositions du code des collectivités locales ;
- Organiser et faire adhérer tous les acteurs au processus de production et de commercialisation du diamant ;
- Apporter une aide ciblée pour la mise en œuvre du plan d'action ;
- Produire et diffuser le document de projet ;
- Structurer les communautés en les appuyant pour la réalisation des résultats.

Résultat 4 : Les mesures de réduction des impacts environnementaux négatifs dans les zones pilotes ont été élaborées

- Dégager des stratégies avec des plans d'actions visant à atténuer les effets négatifs du projet ;
- Impliquer tous les acteurs ;
- Reformuler le point 1 comme suit : L'évaluation participative de l'impact environnemental et social de l'exploitation artisanale du diamant ;
- Reformuler le point 2 comme suit : Renforcer la sensibilisation et initier les groupes d'acteurs pour la mise en œuvre des mesures permettant de réduire les effets négatifs de l'exploitation artisanale sur l'environnement et le milieu ;
- Préparer les outils de mise en œuvre du projet ;
- Mettre à disposition des moyens adéquats pour la restauration des sites ;
- Initier une coopération efficace entre les administrations concernées par le projet ;
- Impliquer de manière efficiente les communautés ;
- Promouvoir une coopération entre les différents projets de développement local en présence ;

Résultat 5 : Un programme local de sensibilisation du public et de responsabilisation est opérationnel

- Employer les principaux moyens de communication et encourager les journalistes à s'intéresser à l'information et la sensibilisation ;
- Elaborer un plan d'action opérationnel avec les médias et les ONG.

Quelles sont les *CONDITIONS DE GESTION DURABLE* (pérennisation) des résultats du DPDDA?

Résultat 1 : Un système fiable d'information sur la production et la commercialisation des diamants existe sur les sites pilotes

- Mettre en place une structure de gestion pérenne (matériel performant et un personnel compétent) ;

- Formuler un projet d'envergure pour consolider les acquis au vu de l'évaluation ;
- Veiller à une bonne gestion du projet pilote peut déjà contribuer à une pérennisation ;
- Faire une évaluation correcte à la fin de la phase pilote ;
- Impliquer tous les acteurs dans le processus de production et de commercialisation ;
- Mettre en place un système de suivi de la production et de la commercialisation ;
- Mettre en œuvre les nouveaux mécanismes sur les sites pilotes en collaboration avec les partenaires du gouvernement ;
- Systématiser le suivi et l'évaluation permanente du processus ;
- Aider les acteurs à s'approprier le projet et consolider les acquis du DPDDA avec le développement des activités génération de revenus ;
- Veiller à une appropriation du projet par les acteurs de terrain ;
- Renforcer les capacités des différents acteurs du projet ;
- Former les homologues du MMG en collaboration avec les acteurs concernés pour l'appropriation.

Résultat 2 : Un mécanisme d'identification et de reconnaissance des détenteurs des droits de propriété a été mis en place dans les zones ciblées

- Avoir un système d'information géographique fiable ;
- Etablir des contrats entre les différents acteurs dans l'intervention ;
- Renforcer les capacités des participants nationaux dans le DPDDA et des communautés concernées ;
- Maintenir un système de suivi-évaluation permanent du processus ;
- Mettre à jour de façon permanente les données ;
- Installer un mécanisme de suivi et d'appropriation par les acteurs concernés pour la pérennisation des acquis du projet.

Résultat 3 : Les bénéficiaires de l'exploitation artisanale des diamants ont servi d'avantage au développement local

- La pérennisation se trouve dans la l'appropriation des acquis par les différentes acteurs ;
- Insister sur un système de suivi-évaluation permanent du processus ;
- Mettre en place des structures de concertation et de gestion pérennes ;
- Harmoniser les approches de l'administration du territoire et de la décentralisation et l'administration du secteur minier.

Résultat 4 : Les mesures de réduction des impacts environnementaux négatifs dans les zones pilotes ont été élaborées

- Organiser un suivi et une évaluation permanents du processus ;
- L'équipe du DPDDA doit prendre en compte les réalités locales ;
- Effectuer un suivi de la restauration des zones pilotes ;

- Renforcer les capacités de gestion des acteurs au niveau central et déconcentré ;
- Mettre en place des structures pérennes de concertation et de gestion.

Résultat 5 : Un programme local de sensibilisation du public et de responsabilisation est opérationnel

- Maintenance des moyens de communication ;
- Prise en compte des problèmes des riverains ;
- L'implication de tous les acteurs notamment, les populations riveraines dans la maîtrise des problèmes de sensibilisation et d'information ;
- Elaboration et mise en œuvre du plan d'action.

2.3.4 Consolidation des grappes d'activités

A la suite de la production des différents groupes, les fiches ont été regroupées par couleur et par résultats avant d'être triées, analysées et exploitées par 5 équipes appelées "Experts". Ainsi, les participants ont été invités à s'inscrire dans des équipes qui ont eu à finaliser la réflexion des groupes antérieurs.

Les termes de référence des cinq équipes sont déclinés ci-dessous :

1. Exploiter les productions des différents groupes en relisant ;
2. Discuter les idées de réponses en essayant d'être plus précis et plus clair ;
3. Classer les différentes propositions et choisir les plus pertinentes ;
4. Préparer sur le format remis au groupe les réponses de votre équipe « expert » ;
5. Remplir lisiblement le padex en vue de la restitution du travail de votre groupe « expert » ;
6. Trouver un nom à votre groupe ;
7. Choisir un nom au projet DPDDA ;
8. Dessiner un symbole qui pourrait représenter le projet ;
9. Choisir un rapporteur du groupe.

Résultats des travaux des groupes « d'experts »

GROUPE 1 :

Equipe : QUARTZ Nom du Projet : KOUROU

Résultat 1 : Un système fiable d'information sur la production et la commercialisation des diamants existe sur les sites pilotes.

1. Conditions préalables a l'atteinte du résultat 1 :

- a) Collecter les textes réglementant l'exploitation artisanale du diamant ;
- b) Analyser la pertinence des textes en vigueur et le partager;
- c) Veiller à l'implication de toutes les parties concernées par le projet ;
- d) Procéder au choix des sites appropriés pour l'implantation du projet.



2. Conditions de réalisation des activités qui concourent à l'atteinte du résultat 1 :

- a) Veiller au maintien d'un climat de paix dans la zone du projet ;
- b) Veiller à l'adaptation du projet aux réalités locales ;
- c) Mettre en place un mécanisme de suivi et de contrôle de la production et de la commercialisation du diamant artisanal ;
- d) Mettre en place un cadre permanent de concertation avec les acteurs locaux.

3. Conditions de gestion durable (pérennisation) du résultat 1 :

- a) Installer une structure de gestion permanente ;
- b) Former les acteurs du projet ;
- c) Veiller à une appropriation du projet par les acteurs et développer des activités génératrices de revenus ;
- d) Procéder à un suivi et une évaluation permanente du projet.

GROUPE 2 :

Equipe : BAOULEN RIVER Nom du Projet : KOUROU NAFAMA

Résultat 2 : Un mécanisme d'identification et de reconnaissance des détenteurs des droits de propriété a été mis en place dans les zones ciblées.

1. Conditions préalables a l'atteinte du résultat 2

- a) Analyser et examiner les politiques et la législation en vigueur en Guinée sur le diamant ;
- b) Améliorer la transparence des systèmes sur les droits de propriété dans la zone de Banankoro ;
- c) Procéder au recensement des détenteurs des droits de propriété et les répertorier.



2. Conditions de réalisation des activités qui concourent à l'atteinte du résultat 2

- a) Acquérir les images satellites et mettre en place un système d'information géographique sur la zone du projet (SIG) ;
- b) Créer une base de données sur les droits de propriété au niveau local sur une base participative ;
- c) Recueillir et répertorier toutes les données sur la production et la commercialisation de diamant artisanal en prenant en compte les aspects formels et informels ;
- d) Valider les bases de données par les acteurs à travers un atelier ;
- e) Recenser les sources de conflits.

3. Conditions de gestion durable (pérennisation) du résultat 2

- a) Renforcer les capacités des participants nationaux et des communautés concernées ;
- b) Assurer le suivi et l'évaluation avec une mise à jour permanente des données de production et de commercialisation ;
- c) Mettre en place des mécanismes d'appropriation par les bénéficiaires pour la pérennisation des acquis du projet.

GROUPE 3 :

Equipe : DAMANFE Nom du Projet : NAFA KOUROU

Résultat 3 : Les bénéficiaires de l'exploitation artisanale des diamants ont servi d'avantage au développement local.

1. Conditions préalables à l'atteinte du résultat 3

- a) Collecter et analyser les informations sur la législation, le barème, le système de perception et de répartition ;
- b) Situer les rôles et responsabilités de l'Etat (volonté politique) et des acteurs ;
- c) L'existence d'une stabilité socio- politique et la sécurité ;
- d) Mettre en place une structure de suivi et de contrôle de la production à la commercialisation du diamant artisanal ;
- e) Harmoniser les approches de l'administration du territoire et de la décentralisation et l'administration du secteur minier.



2. Conditions de réalisation des activités qui concourent à l'atteinte du résultat 3

- a) Elaborer et mettre en œuvre d'un plan d'action ;
- b) Produire et diffuser les documents du projet (large information auprès des parties prenants) ;
- c) Organiser et maintenir l'adhésion de tous les acteurs au processus de production et de commercialisation du diamant ;
- d) Organiser des forums sur l'apport de l'exploitation artisanale du diamant pour le développement local ;
- e) Elaborer un plan d'action pour le recouvrement et l'utilisation des recettes en tenant compte des dispositions du Code des Collectivités.

3. Conditions de gestion durable (pérennisation) du résultat 3

- a) S'assurer de l'appropriation par les différents acteurs du projet ;
- b) Suivre et évaluer de façon permanente les processus ;
- c) Maintenir les structures de concertation et de gestion après le projet.

GROUPE 4 :

Equipe : ESPOIR Nom du Projet : ESPOIR

Résultat 4 : Les mesures de réduction des impacts environnementaux négatifs dans les zones pilotes ont été élaborées.



1. Conditions préalables à l'atteinte du résultat 4

- a) Réaliser une étude de base sur l'impact environnemental et social des activités d'exploitation artisanale de Diamant au niveau des sites pilotes ;

2. Conditions de réalisation des activités qui concourent à l'atteinte du résultat 4

- a) Elaborer une stratégie et un plan d'action visant à réduire les effets négatifs de l'exploitation du diamant sur l'environnement et le milieu social dans les zones pilotes ;
- b) Mettre à disposition les moyens et gérer efficacement la mise en œuvre du plan d'action environnement et social.

3. Conditions de gestion durable (pérennisation) du résultat 4 :

- a) Renforcer les capacités de gestion des acteurs au niveau central et déconcentré ;
- b) Suivre et évaluer la mise en œuvre du projet.

GROUPE 5 :

Equipe : BENKADI Nom du Projet : NOTRE DIAMANT

Résultat 5 : Un programme local de sensibilisation du public et de responsabilisation est opérationnel.



1. Conditions préalables à l'atteinte du résultat 5

- a) Identifier le public cible ;
- b) Prendre contact avec les autorités locales, la société civile et les entreprises ;
- c) Identifier des canaux de communication adéquats.

2. Conditions de réalisation des activités qui concourent à l'atteinte du résultat 5

- a) Mettre en place un plan de communication et une stratégie de sensibilisation des acteurs à la base ;
- b) Mettre en place un plan d'action opérationnel ;
- c) Formuler des messages de sensibilisation à véhiculer par les différents canaux.

3. Conditions de gestion durable (pérennisation) du résultat 5

- a) Veiller à l'implication et l'appropriation des communautés dans la mise en œuvre de projet ;
- b) Initier un processus de transfert des compétences pour la suite du projet ;
- c) Suivre et évaluer le projet.

3.0 JOUR 2 : DEROULEMENT DE L'ATELIER

La restitution des travaux des équipes "Experts" a eu lieu dans la matinée du second jour. A la suite des présentations, les participants ont eu à formuler des remarques et suggestions qui vont dans le sens d'une entame d'un projet accepté et souhaité par les acteurs. Ainsi, on a pu noter le degré d'appropriation du projet par les acteurs car tout le monde parlait avec passion et détermination et se projetait à travers les résultats attendus.

3.1 Présentation et Discussion du Partenariat, Calendrier, Structures d'Opération

Le chef d'équipe du projet DPDDA a fait une présentation sur l'articulation du projet, le calendrier et les structures d'opération :



Assistance Technique à Court Terme

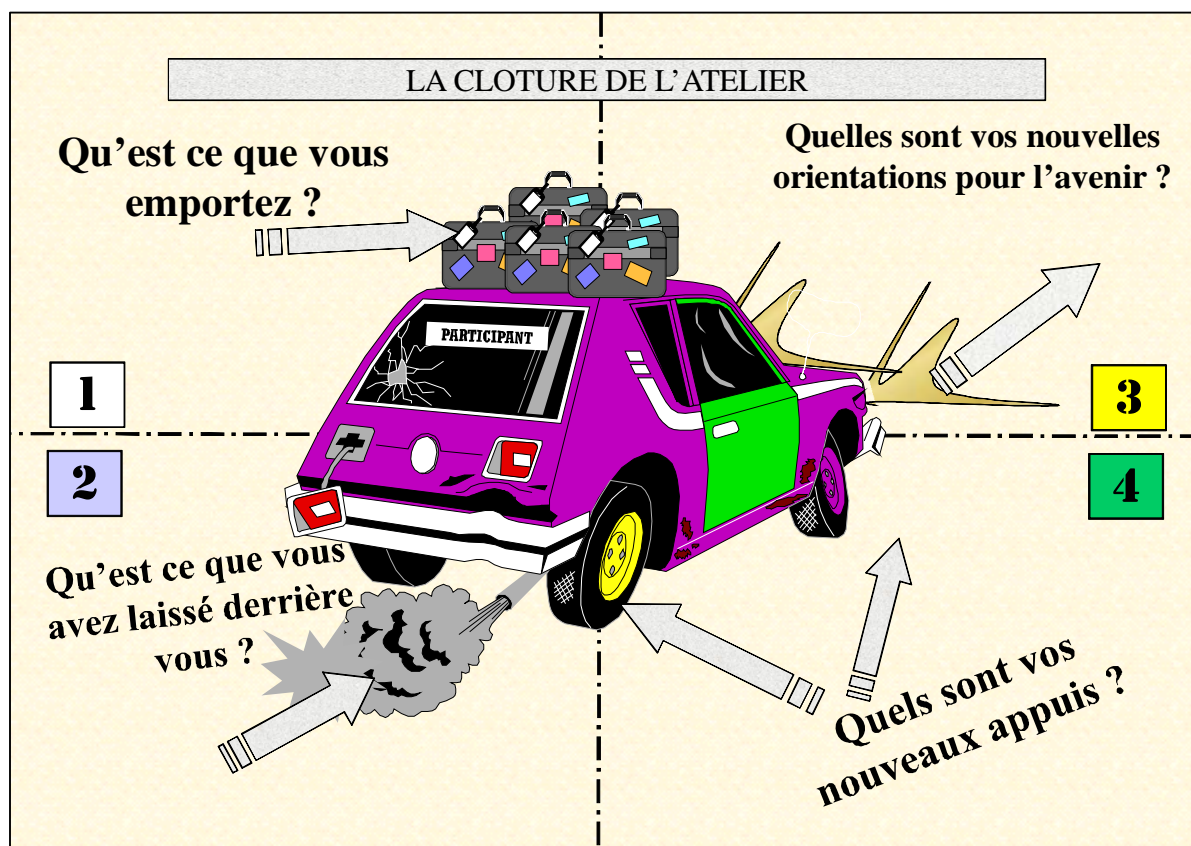
- Facilitateurs / Stagiaires (ateliers, MARP, enquêtes)
- Evaluation des Diamants
- Communication / Sensibilisation
- Systèmes d'Information Géographique (SIG)
- Gestion de l'Information / Conception de Bases de Données
- Suivi - Évaluation
- Finances Publiques
- Gestion des Ressources Naturelles

Calendrier des Principales Activités des Premiers Mois du DPDDA/Guinée

PÉRIODE	ACTIVITÉ
Fév-Mars 08	Installation (bureau, logements...)
Fév-Mars 08	Recrutement
Fév-Mars 08	Voyage de reconnaissance à Banankoro
Mars 08	Installation à Banankoro
Mars-Avril 08	Etudes Législatives et Politiques
Mars-Mai 08	Sélection des Sites Pilotes
Mai 08	Première Exercice MARP
Mai-Juin 08	Analyse Genre
Mai-Juin 08	Mise en Place Système Suivi - Évaluation

A la suite de la présentation, une série de questions ont été posées par les participants. Les réponses apportées par l'équipe d'ARD Inc. ont permis une meilleure compréhension du projet.

3.2 Clôture



L'image du participant rentrant chez lui après l'atelier a servi de prétexte pour une discussion qui montre un consensus fort autour des réponses aux questions posées. Les participants en sous groupes ont répondu comme suit :

1. Qu'est-ce que vous emportez à l'issue de cet atelier ?

- Un engagement pour le développement durable ;
- Une vision partagée dans le cadre du développement du diamant artisanal en Guinée ;

- La nécessité de reformuler les politiques de l'exploitation artisanale du diamant ;
- Une conviction sur la participation et la contribution des acteurs ;
- L'utilité de développer des projets pilotes pour réduire la pauvreté dans les zones d'exploitation du diamant artisanal en Guinée.

2. Qu'est-ce que vous avez laissé derrière vous en partant ?

- Nos appréhensions ;
- La vision sectorielle de la problématique du diamant artisanal ;
- La circulation illicite et les conflits liés à l'exploitation artisanale du diamant ;
- La mauvaise vision de l'activité d'exploitation artisanale à travers des insuffisances constatées ;
- Les doutes relatifs à l'organisation de l'exploitation artisanale du diamant.

3. Quelles sont vos nouvelles orientations pour le futur ?

- Les expériences et les compétences personnelles ;
- La notion et la nécessité d'appuyer le droit de propriété ;
- Le partenariat multiforme ;
- La synergie des partenaires et des acteurs pour la pérennisation des acquis du projet.

4. Quels sont vos nouveaux appuis ?

- Les nouvelles approches et méthodes participatives ;
- On emporte le projet DPDDA ;
- Ce nouveau projet de production et de commercialisation de diamant nous a permis d'accroître nos connaissances en la matière à travers cette concertation ;
- La conviction sur le fait que l'exploitation artisanale du diamant peut être mieux organisée dans l'intérêt aussi bien de l'administration que des populations avec une meilleure gestion de l'environnement ;
- Une bonne compréhension de la problématique de l'exploitation artisanale du diamant.

Une cérémonie officielle de clôture a été présidée par le secrétaire général du MMG et le représentant de l'USAID qui ont eu à féliciter lors de leurs allocutions les participants. Ils ont également souhaité pleins succès au projet et encouragé les acteurs à appuyer l'équipe dans sa volonté de mettre en œuvre les changements nécessaires pour aider les populations à vivre et bénéficier des produits et richesses de leur terroir. (Voir Annexe 4).

ANNEXES



ANNEXE 1 : AGENDA




**Droits de Propriété et Développement du
Diamant Artisanal
D.P.D.D.A.**


**Atelier de Lancement et de Validation du Programme
21-22 Février 2008**

AGENDA
Jour 1

HORAIRE	ACTIVITES	DUREE
Mise en route de l'atelier		
08h 30-09h 00	Installation des Participants	30 mn
09h 00-09h 30	Ouverture officielle	30 mn
09h 30-10h 00	Présentation des participants/Equipe Facilitateurs	30 mn
09h 00-09h 30	Présentation des normes et Approches de travail	30 mn
09h 30-10h 00	Recueil des attentes	30 mn
10h 00-10h 15	Présentation des Objectifs/Agenda	15 mn
10h15 - 11h 15	Analyse de la Situation Actuelle	60 mn
11h 15 - 11h 30 Pause café (15 mn)		
Appropriation et Enrichissement du DPDDA		
11h 15-12h 00	Présentation du DPDDA	45 mn
12h 00-12h 15	Discussion ciblée sur le projet DPDDA	15 mn
12h 15-11h 45	Présentation des Résultats 1 et 2	30 mn
11h 45-12h 45	Travaux de Groupes	60 mn
12h 45 - 14h 00 Pause Déjeuner (90 mn)		
14h 00-14h 45	Restitution des Travaux de Groupe et Débats	45 mn
14h 45-15h 00	Présentation des Résultats 3, 4 et 5	45 mn
15h 00-16h 30	Travaux de groupes	30 mn
16h 30 - 16h 45 Evaluation de la journée (15 mn)		




**Droits de Propriété et Développement du
Diamant Artisanal
D.P.D.D.A.**


**Atelier de Lancement et de Validation du Programme
21-22 Février 2008**



AGENDA
Jour 2

HORAIRE	ACTIVITES	DUREE
Appropriation et Enrichissement du DPDDA		
09h 30-10h 00	Restitution des Travaux de Groupe et Débats	60 mn
10h 00-10h 30	Synthèse des résultats du premier jour	30 mn
10h 30 - 10h 45 Pause café (15 mn)		
Partenariat de Mise en œuvre du DPDDA		
10h 45-12h 00	Présentation et Discussion sur: <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le partenariat; <input type="checkbox"/> Le Calendrier; <input type="checkbox"/> Les structures d'Opération. 	90 mn
12h 00 - 12h 15	Evaluation de la journée	15 mn
12h 15-12h 45	Clôture de l'atelier	30 mn





ANNEXE 2: OBJECTIFS

 **Droits de Propriété et Développement du
Diamant Artisanal
D.P.D.D.A.** 

**Atelier de Lancement et de Validation du Programme
21-22 Février 2008**

OBJECTIF DE L'ATELIER


**Permettre aux participants
d'enrichir le document de
conception du projet et de se
l'approprier collectivement**



OBJECTIFS SPECIFIQUES

**Présenter le projet à l'expertise
locale**

**Aider les participants à
s'approprier le projet**

**Échanger et enrichir le projet
par une analyse dynamique sur
les conditions de sa réussite**



 **Droits de Propriété et Développement du
Diamant Artisanal
D.P.D.D.A.** 

**Atelier de Lancement et de Validation du Programme
21-22 Février 2008**


OBJECTIF DE L'ATELIER

**Etablir, pour les diamants alluvionnaires, un
système de contrôle et d'accès qui va de la mine
à l'exportation, un système qui est clairement
défini, reconnu par tous, socialement
acceptable et fiable.**

OBJECTIFS SPECIFIQUES

**Renforcer la transparence de la production et
de la commercialisation des diamants;**

**Accroître le pourcentage des bénéfices tirés de
l'exploitation artisanal de diamant au niveau
local**





ANNEXE 3 :

Discours d'Ouverture du représentant de l'Ambassade des Etats-Unis 21 février 2008

Remarks addressed to :

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Mines et de la Géologie
Monsieur le Conseiller Principal du Ministère des Mines et de la Géologie
Monsieur le Directeur National des Mines
Monsieur le Représentant de l'USAID
Monsieur le Chef d'Equipe du DPDDA
Chers participants de l'atelier de validation et de lancement du DPDDA

Text of speech:

Je suis ravi d'avoir l'honneur de parler au nom de Monsieur l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à l'occasion de l'atelier de validation et de lancement du projet pilote *Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal* – le DPDDA. Cet important projet nous offre l'opportunité d'élargir davantage le partenariat cordial qui existe entre les Etats-Unis et la République de la Guinée, notamment dans l'objectif de renforcer et d'approfondir la bonne gouvernance à tous les niveaux, y compris le niveau local.

Le DPDDA est un projet d'assistance technique fournie par le gouvernement des Etats-Unis qui cible le développement local à travers un renforcement de la bonne gouvernance. En même temps le DPDDA répond aux objectifs identifiés par la communauté internationale.

En effet, le gouvernement des Etats-Unis est un membre engagé et actif dans le Processus de Kimberley, qui aujourd'hui compte 48 membres représentant 74 pays qui sont les pays consommateurs et producteurs de diamants les plus importants dans le monde. Depuis janvier 2003, le Processus de Kimberley appuie et coordonne un système de certification des diamants qui sont commercialisés entre les pays membres. Les pays membres du PK ont pris la décision de vendre et d'acheter les diamants uniquement entre eux dans le but d'éliminer les « diamants de conflit » et de se rassurer que les revenus générés par le secteur diamantifère ne soient jamais utilisés pour appuyer les conflits violents. Les images affreuses des années 1990s provenant des conflits violents dans les pays comme le Libéria, la Sierra Léone et l'Angola restent très vives dans la mémoire collective de la communauté internationale. En outre, aujourd'hui nous sommes conscients des risques qui sont présents jusqu'à nos jours dans certains pays comme la Côte d'Ivoire et le Congo.

Ayant observé que le système de certification du Processus de Kimberley marche assez bien au niveau international, le PK met de plus en plus l'accent sur un renforcement des contrôles internes appliqués par les pays producteurs de diamants alluvionnaires. Le défi de concevoir et de mettre en place un système efficace de suivi et de contrôle de la production et de la commercialisation des diamants artisanaux à l'intérieur des pays est important vu la portabilité du produit et le vaste étendu géographique des potentialités de production diamantifère qui ouvre la possibilité de l'installation des chantiers dans des zones autres que celles qui sont officiellement désignées pour la production artisanale.



C'est pourquoi le projet pilote DPDDA basée sur les droits de propriété et le renforcement de la bonne gouvernance locale vient à son heure.

Il faut noter que la Guinée, comme la République Centrafricaine, est l'un des deux pays participants dans le projet pilote de Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal. Les résultats réalisés pendant les premiers 10 mois de mise en œuvre du DPDDA en République Centrafricaine sont prometteurs. Les activités menées jusqu'à présent suggèrent que la formalisation des droits de propriétés pourrait atteindre le double objectif du DPDDA qui est de :

- Augmenter la transparence et la fiabilité de l'information tout au long de la chaîne de production et de commercialisation des diamants artisanaux qui commence à la mine et qui va jusqu'au point d'exportation ; et
- Contribuer à une amélioration du cadre de vie des miniers artisanaux et des communautés minières.

Le DPDDA est donc un complément logique et significatif du programme d'assistance technique fournie par le gouvernement des Etats-Unis à la République de la Guinée à travers l'USAID. Le programme d'assistance des Etats-Unis cible un renforcement institutionnel d'un certain nombre de structures de la société civile et du gouvernement de la Guinée. Le DPDDA contribuera au programme d'assistance dans le domaine du suivi du secteur diamantifère, et le développement des stratégies pour améliorer le cadre de vie des parties prenantes dans ce secteur.

Les tâches qui vous sont confiées pendant cet atelier influenceront sur la qualité des résultats qui seront éventuellement atteints. Vous avez accepté la responsabilité de compléter le programme de mise en œuvre du DPDDA sur la base d'un examen du contexte et des conditions uniques de la Guinée pour pouvoir intégrer les raffinements nécessaires qui assureront l'atteinte des objectifs ciblés.

La réussite du projet pilote est capital, car la qualité des résultats qui seront obtenus au cours des deux ans de mise en œuvre va conditionner l'éventuel élargissement de cette initiative.

En conclusion, chers participants de l'atelier de validation et de lancement du projet pilote DPDDA, je voudrais vous remercier pour votre bonne volonté et pour votre engagement dans la tentative de sauvegarder l'intégrité du Processus Kimberley et d'améliorer le cadre de vie des acteurs du secteur diamantifère en Guinée. Je sais que vous qui résidez à Conakry, vous avez fait des efforts considérables pour participer à l'atelier malgré vos programmes chargés. Je sais aussi que vous ceux qui sont venus des zones ciblées par le DPDDA avez enduré deux jours sur la route pour venir, et vous aurez deux jours encore pour le retour. Vu ses efforts, votre présence montre clairement votre engagement dans la finalisation et la mise en œuvre du DPDDA.



ANNEXE 4 :

Discours de Clôture du représentant de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique 22 février 2008

Remarks addressed to :

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Mines et de la Géologie
Chers participants de l'atelier de validation et de lancement du DPDDA

Text of speech:

Je veux commencer par vous féliciter, au nom de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, pour la qualité de votre travail entrepris et complété pendant ces deux jours d'atelier. Je suis particulièrement content de savoir que le projet pilote *Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal* sera, à la fin de cette cérémonie, officiellement validé et lancé.

Parmi les innovations de ce projet, on peut noter le caractère multi-dimensionnel du partenariat qui commence déjà à se concrétiser autour du DPDDA. Vous avez confirmé pendant l'atelier que l'équipe de mise en œuvre sera composée d'une forte représentation de plusieurs structures du gouvernement de la Guinée ainsi que les structures qui représentent la société civile telles que les ONGs, les syndicats, les masses médias, et le secteur privé. L'implication dans la mise en œuvre du DPDDA d'une participation si large constitue à mon avis un modèle exemplaire qui pourrait inspirer tous les projets et programmes de développement.

Une autre réussite issue de l'atelier est le niveau d'engagement atteint de la part de chacun des partenaires. Je sais que les débats ont été vifs et animés, mais toujours dans un esprit de convivialité et de consensus. Ceci est la preuve que vous avez approprié le projet et son approche. En plus, vous avez réussi à canaliser vos discussions pour arriver à la fin des travaux avec un produit précieux qui est le document de projet du DPDDA, qui est à la fois cohérent, compréhensif – et maintenant complet et validé. Pour cela aussi je vous félicite.

Tout cela étant dit, il faut aussi reconnaître qu'à partir de maintenant le vrai travail va commencer. Il est bien beau d'organiser un atelier de lancement qui se déroule dans des conditions d'anticipation de l'espoir. Il faut aussi comprendre qu'il arrivera sûrement, au cours des deux ans de mise en œuvre du DPDDA, des moments de fatigue et même de déception. Notre souhait – et notre attente – est que ces moments difficiles soient courts et superficiels. En fin de compte, suite à deux ans de mise en œuvre du DPDDA, je suis persuadé qu'on aura atteint des résultats très convaincants. Ces résultats pourraient assurer la continuité et l'élargissement de ce modèle qui se base sur une approche de sécurisation des droits de propriété dans les zones de production diamantifère artisanale en Guinée, qui pourrait inspirer d'autres secteurs.

Je vous souhaite, à l'issue de cet atelier de validation et de lancement du DPDDA, une bonne suite et surtout beaucoup de succès ! Mes vœux les meilleurs sont pour un avenir du diamant artisanal en Guinée dans une gestion transparente et équitable. Je souhaite également que les populations et la communauté minière trouvent en ce projet une inspiration pour un développement local durable, et une amélioration des conditions de vie.



ANNEXE 5 : Liste des Participants à l'Atelier de Validation et de Lancement du DPDDA du 21 au 22 Février 2008

No	Prénoms et Nom	Provenance	Structure	Fonction	Contact
1	Aboubacar Sylla	Conakry	Ministère Intérieur et Sécurité	Resp. Renforcement des capacités	60 54 22 74 kolabui@yahoo.fr
2	Abdoulaye Doumbouya	Conakry	Ministère Intérieur et Sécurité	Chargé d'Etudes	64 29 48 06 Sansale2007@yah.fr
3	Mohamed Oularé	Conakry	Ministère Intérieur et Sécurité	Administrateur Civil	60 54 59 81
4	Aboubacar Demba Accar Sylla	Conakry	Ministère Agri- EI-EF- Environnemt	Chef Sect. Industrie Minière et Carrière	64 34 36 33 accarsy@yahoo.fr
5	Sadou Barry	Conakry	Ministère Agri- EI-EF- Environnemt	Chef Div. Ressources Foncières Rurales	60 33 10 71 Alfatousaad1@yah.fr
6	Dr. Moussa Sagno	Conakry	Ministère Agri- EI-EF- Environnemt	Chef Sect. Agro Forestière	64 23 45 63
7	Yacouba Camara	Conakry	Ministère Agri- EI-EF- Environnemt	Conseiller Technique du Ministre	64 27 25 71 yacoubacamara@ya.f
8	Mamady Fofana	Conakry	Ministère Agri- EI-EF- Environnemt	Chef Sect. Environnement	60 62 95 51
9	Mohamed Soumah	Conakry	Gouvernorat	Chargé Communicat. Environnementale	60 72 80 51
10	Oumou Hawa Baldé	Conakry	Ministère Mines et Géologie	Ingénieur Géologue	60 26 89 83 Oumouhawa_baldé@yahoo.fr
11	Momo Sakho	Conakry	Ministère Mines et Géologie	Conseiller Juridique	60 54 20 91
12	Alsény Bangoura	Conakry	Ministère Mines et Géologie	Ingénieur Informaticien	64 22 74 06 alseny2001@yahoo.fr



No	Prénoms et Nom	Provenance	Structure	Fonction	Contact
13	Arafan Cissé	Conakry	Ministère Mines et Géologie	Chef Div. Législation	60 33 28 34/64O29960 acisse11423@yaho.fr
14	Alkaly Yamoussa Saoumah	Conakry	Divi Exploit Artisa Or et Diamant	Chef Division	60 20 75 65
15	Hawa Diawara	Conakry	Division Environn.	Ingénieur Mines	60 34 93 01 hawadiawarabad@ya.f
16	Dr. Aliou Cissé	Conakry	Direct Nationale Géologie	Directeur National Géologie	60 55 41 22 docteuracisse@yah.f
17	Cé Mamy	Conakry	Commission Ntnle Sécurité minière	Resp Commission	60 21 48 67
18	Mohamed Sed Nansoko	Conakry	DEP	Directeur Général	64 42 52 36
19	Dr. Lamine Bangoura	Conakry	CPDM	Chef Div. Stratégie et Développement	60 33 76 34 mohamed lamineb53@yahoo.fr
20	Aboubacar Sidiki Keita	Conakry	CPDM	Chargé d'Etudes	60 34 85 13 Akeita2003@yahoo.fr
21	Noumory Diawara	Conakry	B N E	Chargé des Comptoirs	60 34 57 63
22	Thierno Mamoudou Barry	Banankoro	Sous Préfecture Banankoro	Secrétaire Communautaire	60 20 79 04
23	Fassou Camara	Kérouané	Coll Décentralisée	Directeur Plan	60 71 32 30
24	Elhadj Bonko Sékou	Banankoro	CRD	Président CRD	60 20 75 01
25	Nouman Kanté	Kérouané	Sect. Mines et Carrière	Chef Section Mines et Carrière	64 93 95 58
28	Mamadou Alpha Diallo	Kankan	Direction Régionale Mines et Géologie	Directeur Régional Mines et Carrière	64 67 14 65 60 58 41 04
27	Mamadou Mansaré	Conakry	CNTG	Chef Dptemt Administration	60449909/63174236 Malamine60@yahoo.fr
28	Dr. Sidimohamed Nabé	Conakry	ITIE/G	Directeur Exécutif	63 40 55 19 60 27 12 04
29	Ousmane Wora Diallo	Conakry	USTG	Enseignant Chercheur	60 27 74 68 Ousmanewora2003@yahoo.fr
30	Mamadou Diaby	Conakry	CECIDE	Coordinateur	60 36 94 12 cecederesnat@yahoo



No	Prénoms et Nom	Provenance	Structure	Fonction	Contact
31	Kadiatou Dalen Diallo	Conakry	Guinée Ecologie	Educatrice Environne	60 57 63 23 diallokatoutdalen@yahoo.fr
32	Fatoumata Ousmane Baldé	Conakry	AFEME	Ingénieur Géologue	60 33 28 36
33	Namissa Keita	Conakry	CONADOG	Secrét. Gl Bureau Exécutif	64344806/62549841 namissag@yahoo.fr
34	Elhadj Mama Kaba	Conakry	CONADOG	Vice Président	
35	Aboubacar Akoumba Diallo	Conakry	AUORE	Directeur Publier ce que vous payez	64 29 41 06 Akoumba200@yah.fr
36	Lamine Sayon Tolno	Conakry	AUORE	Assistant	64 64 83 31
37	Abdoulaye Koulibaly	Conakry	Brigade Anti Fraude	Ingénieur Géologue	64 26 71 09
38	Lamine Thiam	Conakry	ARETOR	Directeur Marketing	64 58 72 02
39	Ismael Diakité	Conakry	Rio Tinto	Chargé Relations Publiques et Privées	63 35 42 89
40	Lancey Traoré	Conakry	Consultant Privé	-	60 55 73 85 traorelancey@yaho.fr
41	Dr. Telly Diallo	Conakry	ISADES/CEMITRA	Directeur	60 23 01 07 dtelli@yahoo.fr
42	Sidiki Condé	Conakry	Direction Nat Mines	Directeur National Adjoint	60 54 19 45
43	Ismael Bayo	Conakry	Assainissement Guinée	Trésorier	60 47 57 55
44	Thierno Souleymane Diallo	Conakry	AMTEC/Secrétariat	Chef Projet	-
45	Wowo Condé	Conakry	Privé		60 21 38 30 mohamedwowo2006@yahoo.fr
46	Manangbè Camara	Conakry	ADKER	Economiste chargé des projets	60 33 28 54
47	Ibrahima Alseny Diallo	Conakry	CO. J .D.A/OGDH	Président	60 49 90 89

